

Circulation lourde dans le secteur de la montée Griffin :

Saint-Constant adopte des mesures d'atténuation et demande une surveillance accrue

Saint-Constant, le 31 août 2015 - La Ville de Saint-Constant a adopté une série de mesures pour diminuer les effets de la circulation des camions lourds provenant de l'entreprise Lafarge sur la montée Griffin et dans les rues avoisinantes.

Ainsi, un arrêt obligatoire sera installé sur les 3 côtés à l'intersection de la rue Lasaline et de la montée St-Ignace, et ce, de manière exceptionnelle. La Ville a également exigé que le Service de police intensifie sa surveillance de la vitesse dans ce secteur. Il sera aussi demandé au ministère des Transports du Québec que les contrôleurs routiers exercent un plus grand contrôle des normes de sécurité, particulièrement en ce qui a trait au chargement des roches dans les bennes des camions.

Parallèlement, la Ville poursuit ses discussions avec les dirigeants de l'entreprise Lafarge dans le but de régler ce problème à court terme. Un panneau indiquant aux camionneurs de minimiser le bruit afin de préserver la qualité de vie des résidents sera installé dans le secteur. Si tout se déroule comme prévu, l'entreprise pourrait aménager une voie de contournement privée menant directement vers l'autoroute 15.

« Lorsqu'une problématique d'une telle ampleur est portée à notre connaissance, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que nos concitoyens retrouvent un niveau de quiétude et de sécurité raisonnables. Et c'est ce que nous entendons faire. Saint-Constant ne cessera pas ses démarches tant et aussi longtemps que cette situation ne sera pas réglée », assure le maire Jean-Claude Boyer.